

Ministry of Education

Minister

315 Front Street West
Toronto ON M7A 0B8**Ministère de l'Éducation**

Ministre

315, rue Front Ouest
Toronto ON M7A 0B8

Monsieur Cameron Montgomery Président du conseil d'administration
Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE)
2, rue Carlton, Bureau 1200
Toronto, ON M5B 2M9

Monsieur,

Au moment où vous commencez la planification de vos activités pour 2020-2021, j'ai le plaisir de vous écrire en votre qualité de président du conseil d'administration de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) pour vous faire part des attentes à l'égard de l'OQRE ainsi que de son orientation pour l'année à venir. Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, cette lettre présente mes attentes à l'égard de l'OQRE pour l'exercice 2020-2021.

Les organismes provinciaux régis par un conseil d'administration sont des partenaires essentiels pour assurer la prestation de services de grande qualité aux Ontariennes et aux Ontariens. Vos efforts et ceux de vos collègues membres du conseil d'administration pour établir les buts, les objectifs et l'orientation stratégique de l'OQRE font de l'Office une autorité de premier plan en matière d'évaluation des élèves. Il est important que cette orientation corresponde aux priorités du gouvernement, au mandat de l'Office, aux politiques et directives clés, ainsi qu'à mes propres orientations, le cas échéant. Je vous remercie de votre volonté d'être à notre service.

Faisant partie du gouvernement de l'Ontario, les organismes sont censés agir dans l'intérêt des Ontariennes et des Ontariens en étant efficaces, efficaces et en optimisant les ressources des contribuables. Cela comprend :

1. Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses

- fonctionner dans les limites des fonds alloués à votre organisme;
- trouver et utiliser des opportunités de pratiques innovantes ou d'amélioration de la durabilité des programmes;
- trouver comment réaliser des gains d'efficacité et des économies;
- se conformer aux directives applicables concernant la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, les mesures provisoires relatives aux biens immobiliers et aux critères d'emplacement des bureaux de l'Office.

2. Transparence et responsabilisation

- se conformer aux directives et aux politiques gouvernementales applicables et assurer la transparence et la responsabilisation en matière de production de rapports;
- satisfaire aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations et répondre aux conclusions des audits, le cas échéant;
- cerner les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour soutenir efficacement le rôle du conseil d'administration dans la gouvernance et la responsabilisation de l'Office.

3. Gestion des risques

- élaborer et mettre en œuvre un processus efficace pour cerner, évaluer et atténuer les risques, y compris en planifiant et en répondant aux situations d'urgence telles que celle de la COVID-19.

4. Gestion de la main-d'œuvre

- optimiser la main-d'œuvre de votre organisme pour permettre la réalisation efficace et efficiente des priorités du gouvernement, tout en améliorant les normes de service à la clientèle;
- réorganiser les fonctions administratives de manière à ce que toutes les ressources disponibles soient réorientées vers les services essentiels de première ligne dont dépendent les Ontariennes et les Ontariens.

5. Collecte des données

- améliorer la manière dont l'Office utilise les données dans le cadre de la communication des informations et de la production des rapports, notamment en exploitant des solutions liées aux données disponibles ou nouvelles pour servir de base à la production de rapports fondés sur les résultats et améliorer la prestation de services;
- contribuer à la transparence et à la mise en commun des données avec le Ministère, le cas échéant.

6. Livraison numérique

- explorer et mettre en œuvre des stratégies de numérisation ou de modernisation numérique pour fournir des services en ligne, et continuer à assurer et à dépasser les normes de service pendant la transition;
- utiliser divers outils ou approches pour assurer la prestation des services en toutes circonstances, y compris pendant la COVID-19

En prenant appui sur ces priorités gouvernementales, je m'attends à ce que l'OQRE se concentre sur les objectifs suivants :

1. Tests en ligne et tests adaptatifs

Notre gouvernement continue de réfléchir à la meilleure façon de préparer les élèves à leur avenir et il devient de plus en plus évident que les élèves apprennent dans des environnements davantage axés sur la technologie et que nous devons moderniser

notre façon d'évaluer leur apprentissage.

À cette fin, le ministère de l'Éducation est heureux de travailler avec l'OQRE pour faire la transition vers des tests en ligne et des tests adaptatifs. Dans un premier temps, je demande à l'OQRE de prendre toutes les mesures nécessaires pour que les tests suivants soient mis à la disposition des élèves, en ligne, au cours de l'année scolaire 2020-2021 :

- Test de mathématiques, 9^e année
- Test provincial de compétences linguistiques (TPCL)

L'Office continuera également à apporter son soutien à la mise en œuvre et à l'administration du Test de compétences en mathématiques (TCM). Cet apport comprend l'élaboration et la correction du TCM, la communication des résultats aux différents candidats au test et la communication des résultats du TCM à l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. En outre, l'Office continuera également à apporter son soutien à l'administration des évaluations nationales et internationales.

Compte tenu des récentes révisions apportées au programme de mathématiques du palier élémentaire, aucun test en lecture, écriture ou mathématiques de 3^e et de 6^e année ne sera offert au cours de l'année scolaire 2020-2021. Je demande à l'OQRE de prendre toutes les mesures nécessaires pour se préparer à l'administration des tests aux cycles primaire et moyen au cours de l'année scolaire 2021-2022 grâce à des tests adaptatifs en ligne, notamment des tests de mathématiques basés sur le nouveau programme de mathématiques du palier élémentaire. Ce travail pourrait nécessiter des mises à l'essai au cours de l'année scolaire 2020-2021.

2. Consultation pour mettre en place des tests en ligne et des tests adaptatifs et soutenir le plan de modernisation des TI

Je crois savoir que l'OQRE procède à une consultation ouverte et concurrentielle des marchés pour transférer ses tests vers une plateforme de tests en ligne adaptatifs. Il s'agira d'une prochaine étape essentielle pour faire avancer le mandat de l'OQRE au cours de l'année à venir. Pour vous aider dans ce travail, je vous demande d'élaborer un plan mixte de modernisation des TI en partenariat avec le Groupement de l'information et de la technologie de l'information pour les services à la collectivité d'ici le 27 novembre 2020. Ce plan, qui comprendra un calendrier, des étapes clés et une évaluation des coûts, constituera une feuille de route pour cet important travail de modernisation.

Le passage à des tests en ligne et adaptatifs permettra à l'OQRE d'offrir un système d'évaluation des élèves à grande échelle plus efficace et plus responsable et sur lequel les élèves, les parents et les membres du personnel éducatif pourront compter.

3. Recrutement d'une directrice générale ou d'un directeur général

Ce travail nécessitera également un leadership à l'échelle de l'OQRE. Je suis conscient que le conseil d'administration a entrepris des recherches pour trouver une

candidate ou un candidat qualifié pour le poste à la direction générale. Comme cette personne sera nommée par la lieutenante-gouverneure en conseil, je vous demande de travailler en étroite collaboration avec mon bureau pour mettre au point des options en vue de ma recommandation à la lieutenante-gouverneure en conseil.

Le 15 mars 2019, le gouvernement s'est engagé à travailler avec l'OQRE pour moderniser l'Office et ses processus. Je salue les réalisations de l'OQRE au cours de l'année écoulée en vue de l'atteinte de cet objectif. En particulier, l'OQRE a terminé la phase 1 de la migration vers le centre de données de Guelph, en partenariat avec le groupement I&IT et les services de technologie de l'infrastructure. Il s'agit d'une étape importante pour moderniser les processus de l'OQRE et assurer la sécurité permanente de ses bases de données.

Veillez inclure le mandat pour l'année 2020-2021 décrit ci-dessus dans le plan d'activités de l'OQRE pour le prochain exercice financier. Les résultats seront évalués à la fin de l'année dans le rapport annuel de l'OQRE. Comme le prévoit le Groupe de travail pour l'examen des organismes, le ministère travaillera avec vous pour mettre à jour les mesures de rendement fondées sur les résultats pour le poste de président du conseil d'administration à temps plein.

Grâce à ces mesures, nous pourrons continuer à nous assurer que l'OQRE maintient son soutien aux élèves de l'Ontario.

Je vous remercie, ainsi que vos collègues membres du conseil, pour votre soutien continu et vos précieuses contributions. Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à contacter la sous-ministre Nancy Naylor à l'adresse Nancy.Naylor@ontario.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



L'honorable Stephen Lecce
Ministre de l'Éducation